

DOSSIER

Préfecture des Bouches-du-Rhône

N° 2440 × 30  
(Bouches-du-Rhône)

3<sup>e</sup> DIVISION - 1<sup>er</sup> BUREAU

N° \_\_\_\_\_ × \_\_\_\_\_ (Ministère)

*Mme Leoumbel Tasso*

# NATURALISATION FRANÇAISE

Nom et Prénoms :

*Augusto  
Hyacinthe*

Date d'Instruction de la Demande

Requête du *M. Juillet* - 19 *30*

Date de Réception à la Préfecture

*17 Juillet* - *30*

Date et lieu de naissance :

*le 21 août 1896 à  
Bersak (H)*

TRANSMISSION pour Instruction

à M. le Sous-Préfet d'Aix-Arles, le \_\_\_\_\_  
à M. le Maire de Marseille, le *17 Octobre 1930*  
à M. le Maire d \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
à M. le Commissaire Spécial à Marseille, le *25 FEV 1931*  
à M. le \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Profession et domicile :

*Journalier  
Melle Ch. de la Nothe  
me Bazile Estaque Paris*

ENVOI au Ministère de la Justice

le **13 MAR 1931**<sup>9</sup>x



Ajournement :

Rejet le :

Naturalisation (et Réintégration) le : **- 3 MAI 1931**

*C.S.J.*

La présente notice ne doit jamais être remise à L'INTÉRESSÉ

MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

# DEMANDE DE NATURALISATION

DIRECTION  
DES AFFAIRES CIVILES  
ET DU SCEAU

LOI DU 10 AOUT 1927 SUR LA NATIONALITÉ

Application { de l'article 6, § 1<sup>er</sup>  
de l'article 7, § 1<sup>er</sup>.  
de l'article 11.

BUREAU DU SCEAU

N° 2440 X 30

Marseille, le 19 Octobre 1930



Bordereau détaillé des pièces constituant le dossier

Le Préfet des Bouches du Rhône a l'honneur de communiquer à  
Mairie de Marseille

A remplir par les Maires

- 1. Requiescences par Augusto Giacinto
- 2. Mariage demeurant à Marseille, Etape Rioux
- 3. Naissance postulant 2 rue Bazile, 4<sup>in</sup> de la Nette
- 4. Décès Epouse et je prie de lui renvoyer ce dossier le plus tôt possible, ainsi que la présente feuille, après y avoir consigné son avis et les renseignements ci-après indiqués.
- 5. Naissance Enfant
- 6. Certificat Militaire 2
- 7. Certificat pénal 2
- 8. Certificat bonne conduite
- 9. Certificat résidence 7
- 10. Certificat médical
- 11. Certificat percepteur 1
- 12. Déclarations 1
- 13. Engagement 1

Pour le Préfet des Bouches-du-Rhône :  
Le Conseiller de Préfecture délégué,

## ÉTAT-CIVIL

### MARI

### FEMME

(Si la femme est veuve, indiquer l'état-civil du mari)

Sumier Nom :  
Augusto Prénoms :  
Casini Total : 1  
avis motivé

Né à Bersale (Italie)  
le 17 août 1896  
de père (1) inconnu (italien)  
Profession Manœuvre  
Domicile Etape Rioux  
Rue Bazile, maison Saccoman.

Bombardieri  
Carmela  
Augusto (Italie)

Décédée le 20 juin 1928

(1) Indiquer la nationalité

### ENFANTS MINEURS

- 1. 2 né le ..... à .....
- 2. 2 né le ..... à .....
- 3. 2 né le ..... à .....
- 4. 2 né le ..... à .....
- 5. 2 né le ..... à .....
- 6. 2 né le ..... à .....

Indiquer les noms, prénoms, dates et lieux de naissance { du père du postulant. Père et mère inconnus,  
de la mère du postulant,  
du père de la postulante,  
de la mère de la postulante.

Monsieur le .....

Dans le cas où des poursuites seraient engagées contre cet étranger, postérieurement, à l'ins-  
truction de sa demande, et s'il venait à être  
signalé à votre attention pour toute autre cause  
défavorable, je vous prierais de m'en informer  
sans retard.

Depuis combien de temps le postulant habite-t-il la France ?

Depuis 1920

Quelles sont les localités où il a résidé successivement ?

Marseille seulement

Combien de temps a-t-il habité chacune d'elles ?

10 ans à Marseille

Résidence de date à date. Adresses et nom des employeurs ?

Chaagnand, à l'Estaque

Adresses où il a résidé à l'étranger avant son arrivée en France ?

Orquato (Italie)

A-t-il fait la déclaration prévue par la loi du 8 août 1893 ? Indiquer n°, date et lieu ?

Oui

Marseille 22/11/1924, reg. 690, n° 53

Mari ?

Femme ?

Indiquer les dates et numéros de la carte d'identité ou du récépissé de demande, ainsi que le lieu de délivrance de cette pièce.

récépissé du 5/1/1931, à Marseille

Mari ?

Femme ?

MORALITÉ ET ANTÉCÉDENTS

Sa conduite et sa moralité ont-elles donné lieu à quelques observations ?

Non

Jouit-il de la considération publique ?

Oui

S'il est né en France, pour quel motif n'a-t-il pas satisfait à la loi du recrutement ?

"

A-t-il été omis sur les tableaux de recensement ?

"

A-t-il excipé de son extranéité ?

"

Si oui, à quelle date ?

"

A-t-il satisfait à la loi militaire dans son pays d'origine ?

Oui

Y est-il retourné à cet effet ?

S'y trouvait à l'époque

Si le postulant est Allemand, quelle était sa résidence et quel a été l'emploi de son temps en 1914-1919. (Exiger des certificats officiels)

"

POSITION DE FAMILLE

Est-il célibataire, marié ou veuf ?

Date et lieu de la célébration du mariage ou date et lieu du décès du conjoint.

Nombre des enfants mineurs ?

A-t-il souscrit en leur faveur une déclaration pour leur assurer la qualité de Français ? (date et lieu).

A-t-il des enfants majeurs ? (Indiquer leurs prénoms, la date et le lieu de leur naissance, ainsi que leur domicile).

S'ils sont nés en France, ont-ils servi dans l'armée française ou ont-ils souscrit une déclaration d'extranéité ?

Ont-ils satisfait à la loi militaire dans leur pays d'origine ?

Désirent-ils être naturalisés ?

Si oui, leur réclamer une demande de naturalisation sur papier timbré, leur acte de naissance et instruire leur demande.

*célib*

"

*aucun*

"

*non*

"

"

"

"

"

SITUATION DE FORTUNE

Quel est le montant du salaire ou du traitement du postulant ?

Gain des enfants résidant avec le postulant.

Que lui rapporte sa profession s'il est commerçant ?

A-t-il personnellement de la fortune ?

Quel est le montant de son loyer, de sa patente et de ses contributions ?

Si la femme a une profession distincte, que lui rapporte cette profession ?

Quelles sont ses charges ?

Le postulant s'engage-t-il à payer les droits : 1.276 fr. pour la naturalisation et 675 fr. pour la réintégration.

S'il ne peut en payer la totalité, quelle somme offre-t-il ?

La somme offerte paraît-elle en rapport avec ses ressources ?

*84 f. par jour*

"

"

*non*

*loyer: 45 f. par mois  
contributions: aucun*

"

*aucune*

*non*

*200 f.*

*oui*

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Pour quel motif le postulant demande-t-il la naturalisation ?

*parce que tous ses intérêts sont en France.*

Quelle est son attitude politique ?

*nulle*

Parait-il avoir perdu tout esprit de retour dans son pays ?

*oui*

Quelles ont été ses occupations, son attitude pendant la guerre de 1914-1918 ? A-t-il rendu quelques services à la France ?

*été mobilisé de 1915 à 1919 en Italie*

Le postulant a-t-il encore ses père et mère ?

*non*

Quelle est leur résidence ?

*"*

Ont-ils la qualité de Français ?

*"*

A-t-il des frères ou sœurs ?

*non*

Prénoms, âge, résidence et profession de chacun d'eux.

*"*

Ont-ils la qualité de Français ? (Au besoin, indiquer la date de l'acte qui leur a conféré cette qualité).

*"*

Indiquer, le cas échéant, leur attitude et leur rôle pendant la guerre de 1914-1918.

*"*

Le postulant parle-t-il notre langue ? (Indiquer s'il la parle couramment ou non).

*oui couramment*

Quel est son degré d'assimilation à nos usages et à nos coutumes ?

*complet*

Vit-il dans un milieu exclusivement français ?

*mixte*

Quelles sont ses fréquentations ? Les recherche-t-il parmi les étrangers ou parmi nos nationaux ?

*bonnes  
parmi nos nationaux*

Est-il susceptible d'une assimilation complète ?

*oui*

Parait-il jouir d'une bonne santé ?

*oui*

A-t-il des infirmités ?

*ne paraît pas en avoir.*

**AVIS MOTIVÉ**

tant sur la demande principale que sur la remise éventuelle des droits de scieu

*Conduite et moralité bonnes. Il offre 200 fr.  
en rapport avec sa situation*

*Avis favorable*

*Marseille, le 19 Janvier 1931*

Le

*[Signature]*

PRÉFECTURE  
DES  
BOUCHES-DU-RHONÉ

1<sup>re</sup> DIVISION

3<sup>e</sup> BUREAU

NATURALISATIONS

Loi du 22 Juillet 1940

POLICE D'ÉTAT de MARSEILLE  
26<sup>e</sup> Arrondissement

Date d'arrivée le 10 MAI 44  
Date de retour  
N<sup>o</sup> d'inscription 2774

9 MAI 1944  
MARSEILLE

26

QUESTIONNAIRE

10 MAI 1944  
GABINET DU PRÉFET

Nom, et prénoms Augusta Hyacinthe (H)  
né le 21.8.1896 à Berak (H)  
Adresse M<sup>me</sup> Estaque Quax Rue Basile Chemin de la Verthe  
Situation de famille actuelle

Nationalité des enfants majeurs

Antécédents judiciaires

Attitude au point de vue national et politique

Situation militaire. (Préciser le régiment d'incorporation en temps de paix et en temps de guerre)

**Avis motivé sur la suite à donner**

Quant au retrait ou au maintien  
de la nationalité française

L'intéressé est décédé en Algérie, depuis plusieurs années  
(tué au cours d'une bataille) renseignements fournis par les voisins  
Marseille le 14 mai 1944.  
Le Commissaire de Police.

COMMISSAIRE DE POLICE  
M. ARRINA  
MARSEILLE

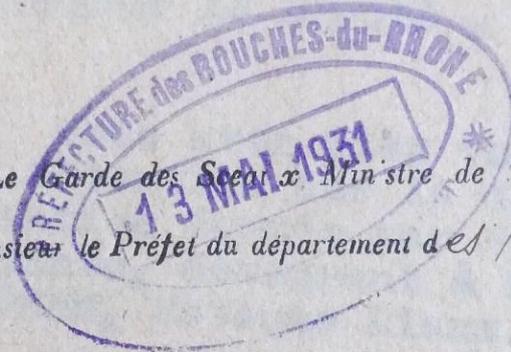
*J. Arrina*

IMP. NOUVELLE DE MARSEILLE

MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE.

Paris, le 11 MAI 1931  
Rue de l'Université, n° 24 (7<sup>me</sup> arr<sup>t</sup>).

DIRECTION  
DES  
AFFAIRES CIVILES  
ET  
DU SCEAU.  
SERVICE  
des  
NATURALISATIONS.



Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, adresse à  
Monsieur le Préfet du département des Bouches-du-Rhône

4910 X 31

Ampliation d'un décret en date du 3 MAI 1931  
accordant la Naturalisation  
à M<sup>r</sup> Augusto (Hyacinthe)

demeurant à Estaque Riaux  
Rue Basile

Cette pièce doit être remise en original  
à l'impétrant contre récépissé descriptif.

Il le prie de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution

de ce décret notamment en ce qui concerne l'application de  
la loi « sur le recrutement de l'armée ».

(N° 161-1.) - 168-445-J. 2388-29 [30274]

Ampliation	1
Mariage	1
Naissance postulant	1
Naissance épouse	1
<del>Naissance enfant</del>	
Certificat militaire	1
<del>Certificat résidence</del>	
Certificat Casier judiciaire	1

6 pièces.

22 MAI 1931

Monsieur le Préfet du département des Bouches-du-Rhône

4 MAI 31

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande de naturalisation formée par M. AUGUSTO Giacento, demeurant à Marseille Maison Isnardon, Estaque Riaux.

Je m'empresse de vous faire connaître que le dossier de votre protégé a été transmis à la Chancellerie à la date du 13 Mars 1931, sous le No 2.440 X 30.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération et de mes bien dévoués sentiments.

LE SECRETAIRE GENERAL :

Monsieur Henri TASSO  
Député des Bouches-du-Rhône  
MARSEILLE  
-:-

2440 X 30

CHAMBRE  
DES DÉPUTÉS

Paris, le 15 Avril 1931

COMMISSION  
DE LA MARINE MARCHANDE

4780x 31

Charutier

13 Mars 31

avec numéro 2440 X 30

Monsieur le secrétaire Général,

Vous m'obligeriez en me faisant connaître la situation du dossier de naturalisation de

N° Augusto Giacento  
Maison Isnardon  
demeurant à Marseille (Estaque Riaux)

Remerciements et sentiments dévoués.

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
20 AVR 1931  
VISA

*Henri Tasso*  
fuit de répondre  
al  
HENRI TASSO  
DÉPUTÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
Département de la Chancellerie  
de la Marine-Marchande

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice - Paris

3<sup>e</sup> DIVISION

3<sup>e</sup> Bureau

BUREAU DU SCEAU

NATURALISATIONS

N<sup>o</sup> 7440 x 30

MINUTE

Rédigée par M. Pinedo le 24/2 1931

Expédiée par M. elle Robert le 13 Mars 1931

Le sieur Augusto, Hyacinthe, qui sollicite sa naturalisation, est né le 17/8/1896 à Bersale (Italie).

Il est arrivé en France en 1920 et a toujours habité Marseille.

Le postulant est veuf et n'a pas d'enfants.

Il a été mobilisé dans son armée nationale de 1914 à 1919.

Augusto travaille régulièrement en qualité de manœuvre maçon. Il est bien assimilé et parle couramment notre langue.

Sa conduite et sa moralité sont bonnes.

J'ai d'avis à renouveler probablement sa demande, avec la réduction de droit se sans solliciter.

AVIS MOTIVÉ

Les Myrtes, 406 Chemin de la Nerthe, S. Estaque B. d. Rhon  
M<sup>me</sup> Collombel, Présidente à l'honneur des Comités de quartier  
de l'Estaque à

Madame Pinedon, bureau des Naturalisations,  
Le 3 février 1931  
Madame,

À plusieurs reprises, je vous ai demandé votre  
aide pour les travailleurs de l'Estaque, en instance de  
naturalisation et chaque fois vous m'avez reçu très  
aimablement.

La dernière fois, c'était pour Augusto  
Giacinto, le 17 octobre 1930. Ce jour-là vous avez classé  
vous-même le dossier et vous m'avez dit que vous  
l'envoyiez sans retard à la Mairie. J'écrivis aussitôt  
à M<sup>me</sup> Casso, qui s'occupe avec dévouement de  
faux gens, et voici la réponse que le député  
a reçu du secrétaire général... Il y a évidemment  
erreur. Le nom du solliciteur est Augusto,  
Giacinto n'est que le prénom.

J'étais absente de Marseille et à mon  
retour, le pauvre Augusto, tout désemparé, est  
venu me trouver. Je vous serais très obligée

le  
le 19/2/31

Si vous voulez bien renseigner Monsieur le Secrétaire  
général pour qu'une autre réponse puisse être  
donnée à la lettre de M<sup>r</sup> Casso, auquel j'écris  
par ce même courrier.

Je suis à votre disposition et me rendrai  
à votre bureau sur un mot de convocation.

Veuillez recevoir, Madame, mes  
meilleurs salutations

J. Etienne Collombel,  
Président d'honneur de  
Comité de quartier

Le nom est Augusto Giacinto demeurant maison  
Isardou l'Estaque - Briang, la  
demande a été déposée le 15 Juillet 1950

21-11-30

CHAMBRE  
DES DÉPUTÉS

Paris, le 10 NOVEMBRE 1930.

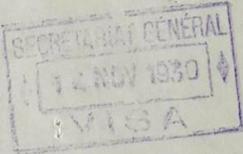
COMMISSION  
DE LA MARINE MARCHANDE

Le 10 NOV 1930  
de l'ordre le numéro 11714/30.

11714/30.

Monsieur le Secrétaire Général,  
Vous m'obligeriez en me faisant connaître la situation au dossier de naturalisation de M. AUGUSTO GIACENTO, demeurant à l'Estaque, Estaque Riaux, Maison Isnardon qui a fait sa demande le 15 Juillet 1930.

Remerciements et sentiments dévoués.



*à l'office de réforme*

... aucune trace n'a pu être trouvée de cette requête, et de protégé, invité par le service compétent à donner quelques précisions pour faciliter nos recherches, n'a pas répondu à la convocation.

CABINET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DU  
Secrétaire Général  
DE LA

Marseille, le 13 JANVIER 1931.

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande de naturalisation formée par M. Augusto GIACENTO, demeurant à l'Estaque-Riaux, Maison Isnardon.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune trace n'a pu être trouvée de cette requête et votre protégé, invité par le service compétent à donner quelques précisions pour faciliter nos recherches n'a pas répondu à la convocation.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération et de mes bien dévoués sentiments.

Le SECRETAIRE GENERAL :

*Henri Tasso*

Monsieur TASSO  
Député des Bouches-du-Rhône.  
MARSEILLE.

*Augusto (nom de famille)*

*Transmis avec l'assurance de mes bien mérités dévoués*

*reçu par le 11/1/31  
venu me trouver*

19 FEVRIER I.

Monsieur le Député,

Comme suite à ma lettre du 13 Janvier 1931, j'ai l'honneur de vous faire connaître que de nouvelles recherches ont permis de retrouver le dossier de naturalisation présenté par M. AUGUSTO, Hyacinthe, demeurant à Marseille, l'Estaque Riaux, Maison Isnardon.

Ce dossier sera transmis à la Chancellerie dès que les casiers et sommiers nous seront parvenus.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération et de mes bien dévoués sentiments.

Le SECRETAIRE GENERAL :

Monsieur TASSO  
Député.

-----

*Corresp. d*

*Giacento*  
13 JANVIER I.

*Augusto*

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande de naturalisation formée par M. Augusto GIACENTO, demeurant à l'Estaque-Riaux, Maison Isnardon.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune trace n'a pu être trouvée de cette requête et votre protégé, invité par le service compétent à donner quelques précisions pour faciliter nos recherches n'a pas répondu à la convocation.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération et de mes bien dévoués sentiments.

Le SECRETAIRE GENERAL :

Monsieur TASSO  
Député des Bouches-du-Rhône.  
MARSEILLE.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

**Direction Générale de la Police  
Nationale**

**Direction de la Police du Territoire  
et des Etrangers**

N°

1001

Rappeler la Référence

Pol. 18



Vichy, le 16 DEC 1942

LE CONSEILLER D'ETAT  
SECRETARE GENERAL à la POLICE

à Monsieur le PREFET  
DES BOUCHES DU RHONE

## OBJET : Révision des acquisitions de la nationalité française.

Par sa lettre en date du 21.II.1942 N° 70.863, mon Représentant auprès de la Délégation Générale du Gouvernement français dans les territoires occupés m'a signalé que la Commission de Révision des Naturalisations avait appelé son attention sur le nommé :

Nom : AUGUSTO Hyacinthe

né le 20.8.1896 à Sersale (Italie)

naturalisé par décret N° 49.IO.X3I DU 3.5.1931

et sa femme

née le à

naturalisée par décret N°

et leurs enfants :

Demeurant à : ESTAQUE RIAUX Rue Basile

Je vous prie de vouloir bien faire recueillir de toute urgence sur les intéressés :

1° — Les renseignements généraux les plus complets.

2° — et militaires

3° —

4° — Votre avis sur l'opportunité de leur appliquer les dispositions de l'article 3 de la loi du 22 juillet 1940 sur la révision des acquisitions de la nationalité française.

Votre réponse devra me parvenir sous le timbre indiqué ci-contre et porter en marge le N° du dossier transmis à la Chancellerie suivi de la mention R. E. V. Ce rapport me sera adressé en double exemplaire.

Le Sous-Chef du 15<sup>me</sup> Bureau

*M. Luvain*